

MAPPA MUNDI D'ALBI

UNE REPRÉSENTATION
UNIQUE DU MONDE,
INSCRITE AU REGISTRE MÉMOIRE
DU MONDE DE L'UNESCO

DOSSIER DE PRESSE
OCTOBRE 2015

LA MAPPA MUNDI D'ALBI

UNE REPRÉSENTATION UNIQUE DU MONDE,
INSCRITE AU REGISTRE
MÉMOIRE DU MONDE DE L'UNESCO

Conservée précieusement dans les réserves de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi, *La Mappa mundi d'Albi*, l'une des plus anciennes représentations du monde datant du VIII^e siècle, vient d'être inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO.

Après l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de *La Cité épiscopale* en 2010, l'entrée de *La Mappa mundi d'Albi* au Registre de la « Mémoire du monde », témoigne une nouvelle fois de l'intérêt universel exceptionnel du patrimoine culturel albigeois et s'inscrit en parfaite cohérence avec la première reconnaissance manifestée par l'UNESCO le 31 juillet 2010.

La Mappa mundi d'Albi est l'une des toutes premières tentatives de représentation globale du monde, qui ne soit ni symbolique ni abstraite.

Elle fait partie d'un ensemble de manuscrits qui proviennent de la bibliothèque du chapitre cathédral de Sainte-Cécile d'Albi.

La présence d'un tel document au sein d'une collection elle-même tout à fait singulière, rend compte du rôle majeur des évêques d'Albi et de leur volonté de faire de leur cité dès la période carolingienne, un centre intellectuel de premier ordre.

La Mappa mundi d'Albi revêt aussi un intérêt universel exceptionnel en raison du témoignage significatif qu'elle apporte sur la vision et la représentation du monde dans l'histoire de l'humanité, tout en éclairant sur les connaissances géographiques de l'Occident à l'époque du Haut Moyen Age.

Son inscription au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO témoigne une nouvelle fois de la richesse du patrimoine culturel français et confirme l'engagement de la ville d'Albi à protéger un patrimoine reconnu d'intérêt universel exceptionnel, au bénéfice des générations futures et à le partager avec les peuples du monde.





Vue panoramique de la Cité épiscopale d'Albi



LA MAPPA MUNDI D'ALBI

1/ LA MAPPA MUNDI D'ALBI HIER ET AUJOURD'HUI

Description

La Mappa mundi d'Albi est conservée au sein d'un manuscrit de 77 feuillets, constituant un recueil de vingt-deux pièces de textes différents, intitulé au XVIII^e siècle *Miscellanea* (« recueil »).

Au verso de la page de garde volante, en début d'ouvrage, se trouve l'ex-libris (marque d'appartenance) tracé dans une écriture du XVIII^e siècle : « Ex-libris Ven. Capituli Ecclesiae Albigensis » (« Fait partie du vénérable chapitre de l'Église d'Albi »).

La Mappa mundi d'Albi mesure 27 cm sur 22,5 cm.

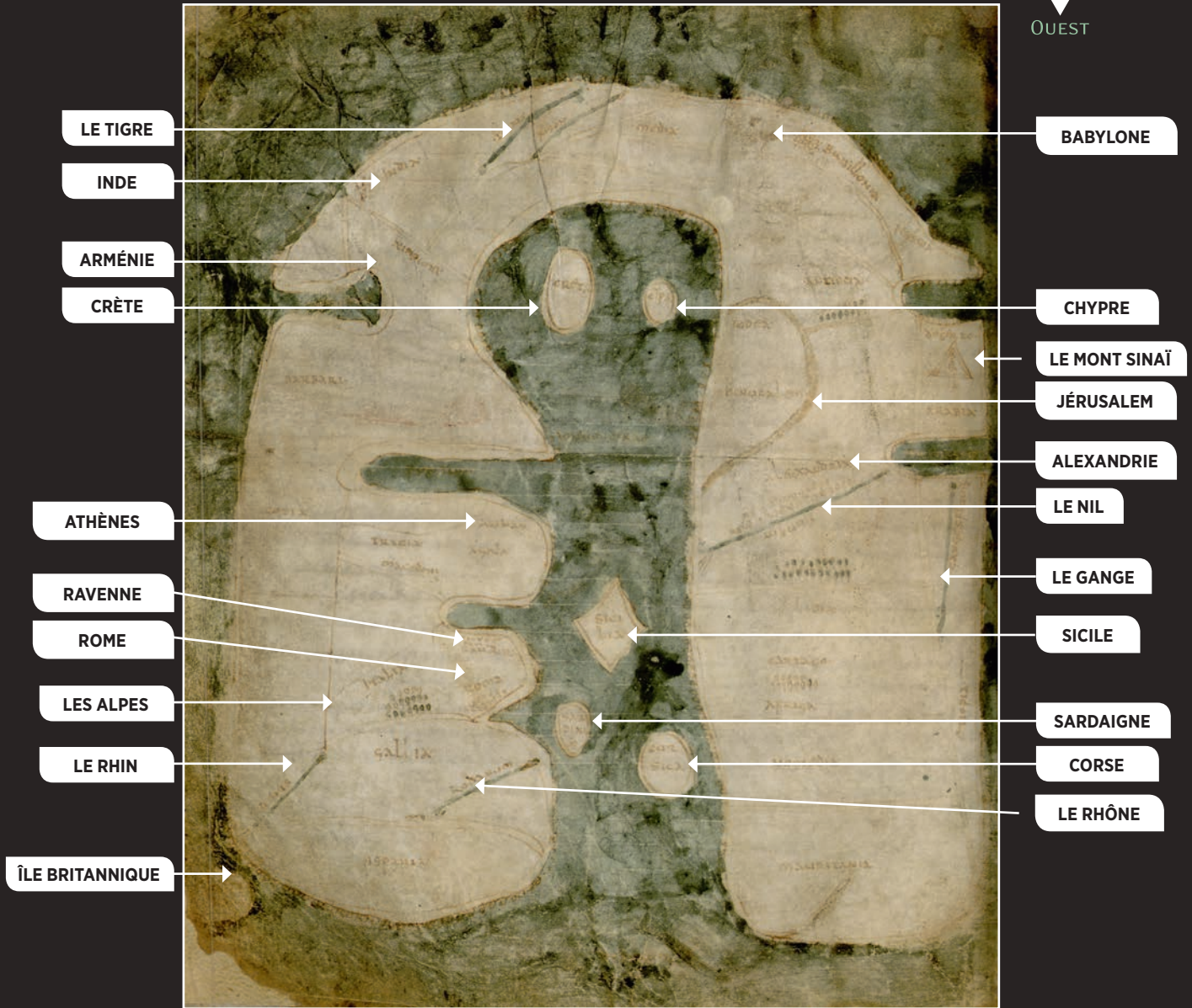
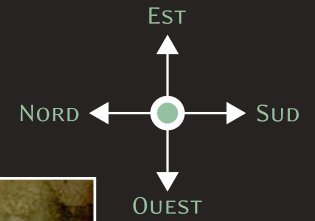
Elle est peinte sur un parchemin relativement épais en peau de chèvre ou de mouton.

La terre habitée y est représentée en forme de fer à cheval, dont la partie ouverte figure le détroit de Gibraltar. Cette représentation est probablement inspirée de la lecture de la *Périégèse* de Denys, description de la terre habitée (début du II^e siècle après JC), où la forme du monde est comparée à une fronde.

L'orientation de la carte place l'est en haut de la page, tel un symbole du siège du paradis terrestre et une orientation au sens premier du terme.

- ▶ Le monde connu se limitant à cette époque au pourtour méditerranéen, il n'est pas surprenant que la partie centrale de la carte soit occupée par la mer Méditerranée, peinte en vert sombre, où l'on peut lire les noms des îles de Crète, Chypre, Sicile, Sardaigne et Corse.
- ▶ Il est fait mention de vingt-trois pays ou empires répartis sur trois « continents » :
 - Europe (partie gauche) : *Ispania, Britania, Gallia, Italia, Gotia, Tracia, Macedonia, Agaia, Barbari*.
 - Afrique (Afriga) (partie droite de la carte) : *Mauritania, Nomedica, Libia, Etiopia, Egyptus*.
 - Orient / Extrême-Orient : *Armenia, India, Scitia, Media, Persida, Judea, Arabia*.
 - Le désert (*deserto*), le mont Sinaï (*Sina*) représenté par un triangle et la mer Rouge (*Rubrum*) y sont aussi mentionnés.
 - L'ensemble des terres est entouré d'un océan (*Oceanum*), tel qu'on l'imaginait alors.

La Mappa mundi



- ▶ Différents noms de villes, de fleuves et de mers y sont aussi inscrits.
 - Les principales villes de l'Antiquité sont symbolisées par des alignements de petits cercles : Babylone, Athènes, Ravenne, Rome, Antioche, Jérusalem, Alexandrie, Carthage. Il est à noter que Jérusalem n'a pas été placée au centre de *l'orbis terrarum* comme dans d'autres mappemondes chrétiennes.
 - Quelques fleuves sont tracés en vert, de la même couleur que les mers :
 - le Tigre (*Tigris*) et le Phison (*Fison*) (fleuve mythique mentionné dans la Genèse et censé irriguer l'Eden), en Orient ;
 - le Nil (*Nilum*) ;
 - le Gange (*Ganges fluvius*), situé par erreur en Afrique ;
 - le Rhône (*Rodanum*) et le Rhin (*Renus*) en Europe.

- ▶ La carte est suivie d'un Index des mers et des vents (*Indeculum quod maria vel venti sunt*) qui mentionne douze noms de vents et vingt-quatre noms de mers, tandis que ne figurent sur la carte elle-même qu'un seul nom de vent, le Zephyr, et sept noms de mers (*Oceanum, Adria, Pontum, Ionium mare, Cyminicum mare, Rubrum, Caspium*).

Un témoignage de l'activité intellectuelle de la Cité épiscopale d'Albi

La *Mappa mundi* et le manuscrit dans lequel elle est conservée proviennent de la bibliothèque du chapitre cathédral d'Albi.

Sans véritable passé romain, la Cité épiscopale d'Albi a forgé son identité à l'aube du Moyen Age, lorsqu'au début du IV^e siècle, la simple bourgade promue au rang de « cité », devient le siège d'un évêché et par là-même, le chef-lieu d'un diocèse.

Les évêques n'ont eu de cesse dès cette époque, que de faire de leur cité l'un des centres les plus florissants de l'activité intellectuelle de l'Occident méridional ; leur volonté de se doter d'un *scriptorium* (atelier d'écriture) et d'une bibliothèque, faits rares pour cette époque, en témoigne.

▶ Une provenance méridionale

S'il n'est pas certain que *La Mappa mundi d'Albi* ait été réalisée au sein même du scriptorium d'Albi, l'écriture dite « onciale », caractéristique de la Septimanie (partie du sud de la Gaule) et de l'Espagne, ne laisse en tout cas aucun doute sur son origine méridionale.

▶ Un manuscrit destiné à l'enseignement

Le manuscrit et la carte répondent à une vocation éducative, comparable à l'usage d'un manuel scolaire. Placée au cœur d'un recueil contenant des textes relatifs à la géographie, mais aussi des traités de langue et de grammaire, d'exégèse biblique, de pastorale et d'histoire, *La Mappa mundi d'Albi* permettait de donner une vision du monde et constituait certainement un outil précieux de compréhension de la géographie et par là même de l'histoire. Selon Patrick Gautier-Dalché, spécialiste de l'histoire de la représentation du monde, peut-être a-t-elle aussi contribué à la méditation contemplative, en offrant le même regard que Dieu sur le monde : une vue du ciel.

▶ Un document conservé avec le plus grand soin

Quelques éléments tels que l'usure des coins inférieurs des feuillets, la présence de notes marginales en écritures des X^e et XII^e siècles, ou le fait que le manuscrit ait reçu une nouvelle reliure au XVII^e puis au XVIII^e siècle, témoignent d'un usage fréquent et d'un soin particulier à le maintenir en bon état.

▶ De la bibliothèque du chapitre cathédral à la médiathèque Pierre-Amalric

À la suite des confiscations révolutionnaires de 1789 effectuées entre autre sur la bibliothèque du chapitre cathédral, *La Mappa mundi d'Albi* est devenue propriété de l'État et a été placée avec le fonds des manuscrits anciens auxquels elle appartient, dans la bibliothèque de l'École centrale du Tarn, devenue bibliothèque municipale en 1802. Ce fonds ancien est conservé depuis 2000 à la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi : abrité dans un équipement communautaire, il relève pour sa gestion d'une compétence municipale.

Un patrimoine commun de l'Humanité

La Mappa mundi d'Albi est d'une importance capitale dans l'histoire de la cartographie mondiale et plus largement, dans l'histoire de la représentation de l'espace et donc l'histoire de l'Humanité :

- elle est unique et irremplaçable ;
- son ancienneté est exceptionnelle car il s'agit de l'une des premières tentatives de représentation du monde ;
- elle constitue dans la plupart des cas, la première représentation pour chacun des pays représentés ;
- sa représentation est significative de l'état des connaissances et de la conception du monde au VIII^e siècle ;
- c'est un témoin rarissime des pratiques intellectuelles de l'enseignement de cette époque.

La Mappa mundi d'Albi aujourd'hui

Le manuscrit de *La Mappa mundi*, est aujourd'hui conservé dans le fonds ancien de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi sous la cote : MS 29, Fol. 57v-58.

Pour des raisons de conservation, l'accès au manuscrit original est restreint et réservé aux chercheurs. *La Mappa mundi* et le manuscrit dans lequel elle se trouve peuvent néanmoins être consultés en version numérique :

<http://mediatheques.grand-albigeois.fr/1307-focus-sur...-la-mappa-mundi.htm>

2/ LE REGISTRE INTERNATIONAL MÉMOIRE DU MONDE

Le programme Mémoire du monde

« Mémoire du monde » est un programme mis en œuvre par l'UNESCO en 1992, en réponse à la prise de conscience croissante de l'état de préservation alarmant du patrimoine documentaire et de la précarité de son accès dans différentes régions du monde.

Ce programme repose sur l'idée que certains documents, collections ou fonds du patrimoine documentaire appartiennent au patrimoine commun de l'Humanité, à l'instar des sites présentant un intérêt universel exceptionnel qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces documents, collections ou fonds sont donc considérés comme revêtant une importance telle qu'elle transcende les frontières entre les époques et entre les cultures. Il convient par conséquent, de les préserver pour le bénéfice des générations présentes et futures, et de les mettre sous une forme ou une autre, à la disposition de tous les peuples du monde.

Le programme Mémoire du monde répond à trois objectifs principaux :

1. faciliter la conservation du patrimoine documentaire mondial avec les techniques les mieux appropriées ;
2. aider à assurer un accès universel au patrimoine documentaire ;
3. faire prendre conscience, partout dans le monde, de l'existence et de l'intérêt du patrimoine documentaire.

(Extrait de : *Mémoire du monde, Principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire*, Division de la société de l'information, UNESCO, 2002)

France - Inscriptions au Registre Mémoire du monde :

- Registre des bannières du *Châtelet de Paris du règne de François 1^{er}* (Archives nationales, Y9, France) (2011)
- *Bibliothèque de Beatus Rhenanus* (2011)
- *Bibliothèque de l'Abbaye cistercienne de Clairvaux à l'époque de Pierre de Virey* (1472), (2009)
- *Tapisserie de Bayeux - broderie dite de la Reine Mathilde*, (2007)
- *Films Lumière*, (2005)

- *L'appel du 18 juin 1940*, (2005)
- *L'instauration du système métrique décimal, 1790-1837*, (2005)
- *La Corvina (Bibliotheca Corviniana)*, (2005)
- *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789-1791)*, (2003)

Propositions d'inscriptions 2014-2015 soumises par la France :

- *Les archives de Louis Pasteur*
- *La Mappa mundi d'Albi*
- *Les pantomimes lumineuses d'Émile Reynaud*

Le processus d'inscription au Registre Mémoire du monde

Les propositions d'inscription peuvent être soumises par toute personne physique ou morale, y compris les gouvernements et les ONG.

1. Élaboration d'un dossier de proposition d'inscription

Un dossier de proposition d'inscription répondant à un format imposé doit être constitué. Les documents proposés doivent être uniques, irremplaçables, de portée mondiale et satisfaire à des critères d'évaluation de l'intérêt universel.

Les éléments à renseigner pour cela concernent :

- l'époque du document,
- le lieu de sa création,
- le contexte social et culturel de sa création,
- sa forme et son style,
- sa rareté, son intégrité et sa menace éventuelle,
- la définition d'un plan de gestion permettant de prévoir les stratégies appropriées pour le préserver et en offrir l'accès au plus grand nombre.

2. Soumission des propositions d'inscription

- Les propositions d'inscription sont soumises au Secrétariat de l'UNESCO qui s'assure que le dossier soit complet et conforme aux éléments demandés ;
- le Secrétariat de l'UNESCO transmet la proposition d'inscription au Sous-comité du Registre ou Comité national qui formule une première recommandation ;
- cette recommandation est soumise par le Secrétariat de l'UNESCO à l'avis du Comité consultatif international qui se réunit tous les deux ans ;
- la décision finale d'inscription au Registre Mémoire du monde revient à la directrice générale de l'UNESCO.

Le contenu du dossier de proposition d'inscription de *La Mappa mundi d'Albi*

Le dossier de proposition d'inscription qui a été soumis, répond à un format précis défini par le Comité international de la Mémoire du monde. Il se matérialise par un document dûment illustré qui vise à démontrer les qualités justifiant l'inscription, ainsi que les modalités de protection et de diffusion.

Ces éléments y sont notamment exposés à travers un historique, un descriptif, et une analyse comparative, mais le dossier est aussi assorti d'un « Plan de gestion », soit un programme d'actions, destiné à assurer la transmission de *La Mappa mundi d'Albi* aux générations futures et à la rendre accessible au plus grand nombre.

Ces actions sont regroupées en grandes orientations qui couvrent des thématiques telles que :

- les modalités de gestion, de protection et de conservation, afin de prévenir tout risque susceptible d'altérer le document (incendie, humidité, variation climatique, etc.) ;
- l'approfondissement et l'enrichissement de la connaissance scientifique (études sur le parchemin, les encres, le contenu des textes du manuscrit, etc.) ;
- la valorisation et l'appropriation par le grand public à travers l'organisation d'expositions, de colloques, publications, etc.

Le plan de gestion confirme enfin la volonté de partager les valeurs universelles de ce document et la volonté d'ouverture au monde des élus de la ville d'Albi qui entretiennent déjà des liens étroits, dans le cadre de jumelages, avec d'autres lieux bénéficiant d'une inscription au Registre Mémoire du monde, comme la ville espagnole de Gérone¹ ou la ville chinoise de Lijiang².

1 - *Liber del sindicat remencat (1448)*, inscrit en 2003.

2 - *Manuscrits anciens de la littérature dongba des naxi*, inscrits en 2003.

Principales dates de la candidature de La Mappa mundi d'Albi

2013

Rédaction du dossier de proposition d'inscription.

JANVIER 2014

Dépôt auprès de la commission nationale française pour l'UNESCO du dossier de proposition d'inscription au Registre international Mémoire du monde par la ville d'Albi et la communauté d'agglomération de l'Albigeois

FÉVRIER 2014

Audition devant le Comité national Mémoire du monde
Avis favorable.

MARS 2014 À SEPTEMBRE 2015

Évaluation par des experts du Comité international
Mémoire du monde.

OCTOBRE 2015

12^e réunion du Comité consultatif international à Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis (4 au 6 octobre 2015), recommandant l'inscription au Registre Mémoire du monde et inscription de *La Mappa mundi d'Albi* au Registre international Mémoire du monde sur décision de la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova.

INFORMATIONS CONTACTS

Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Réseau des médiathèques de l'Albigeois

www.mediatheques.grand-albigeois.fr

Cité épiscopale d'Albi

www.cite-episcopale-albi.fr

Registre Mémoire du monde :

[http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/
flagship-project-activities/memory-of-the-world/register/](http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/flagship-project-activities/memory-of-the-world/register/)

Presse :

Brigitte CHARBONNIÈRES

attachée de presse de la ville d'Albi

(+33)(0)5 63 49 14 97

(+33)(0)6 80 57 52 89

brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr

LA MAPPA MUNDI

PHOTOTHÈQUE



VUE PANORAMIQUE D'ALBI
© Pierre Béhar - Balloïde et Christophe Bouthé



LA CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI
© Pierre Béhar - Balloide et Christophe Bouthé



*VUE SUR LA CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE ET LE PALAIS DE LA BERBIE
© Ville d'Albi*



ALBI, CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE
© Pierre Béhar - Balloïde et Christophe Bouthé



ALBI, CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE, LE JUGEMENT DERNIER (1474-1484)

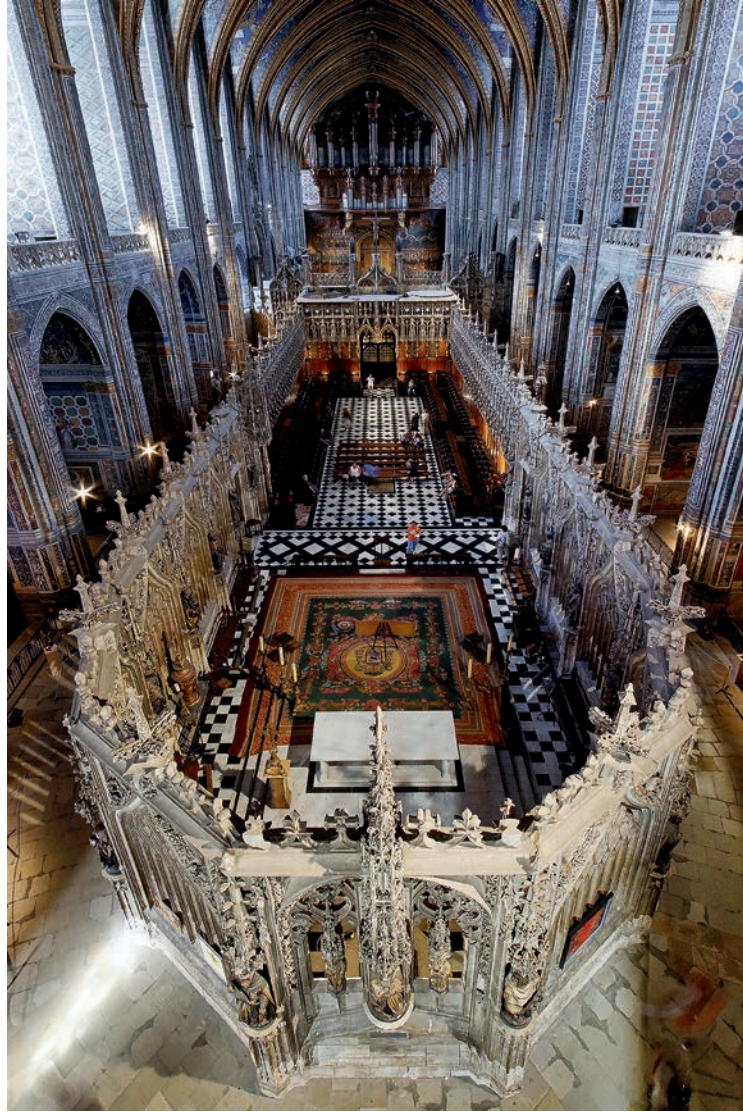
© Michel Escourbiac



ALBI, CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE, VOÛTES (1509-1512)
© Ville d'Albi



ALBI, CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE, VOÛTES (1509-1512)
© Michel Escourbiac



ALBI, CHŒUR DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE (1474-1484)

© Ville d'Albi



ALBI, PALAIS BERBIE
© Ville d'Albi



LA MAPPA MUNDI D'ALBI



LA MAPPA MUNDI D'ALBI

© Ville d'Albi



VUE D'ENSEMBLE DU VOLUME AUQUEL ELLE APPARTIEN (manuscrit MS29)
© Ville d'Albi



LA MAPPA MUNDI D'ALBI

© *Ville d'Albi*

